



Le programme DINAMIC Entreprises est un **dispositif d'aide régionale conçu pour les PME-PMI ligériennes** (effectif groupe de moins de 250 salariés) évoluant dans le secteur industriel et soumises à concurrence internationale.

Au mois de novembre 2006, la **CRCI** a été sélectionnée par les financeurs du dispositif - Etat, Région et Europe - comme l'**opérateur régional** de cet outil.

DINAMIC Entreprises est mis en oeuvre par les chefs de projet des structures DINAMIC retenues c'est à dire les CCI des Pays de la Loire et Vendée Expansion.

Les entreprises adhérant au dispositif y trouvent un moyen de renforcer les piliers de leur performance.

Construit sur une durée d'environ 9 mois, les actions menées dans le cadre du dispositif visent à répondre à des besoins stratégiques et concrets de l'entreprise touchant :

- le développement commercial,
- la performance interne,
- le développement par l'innovation.

L'entreprise bénéficie

- d'une phase d'orientation réalisée avec le chef de projet DINAMIC qui détermine le volet le plus pertinent pour son développement à court et moyen terme
- d'un **accompagnement méthodologique complet qui intègre, dans une logique de résultat :**
 - Jusqu'à 25 demi-journées de conseils personnalisés par un consultant expérimenté sur sa problématique,
 - Un crédit de 30 jours/homme de formations adaptées et opérationnelles pour ses équipes,
 - Une émulation collective et un réseautage au cours de plusieurs jours de séminaires inter-entreprises,
- de l'accompagnement personnel du chef de projet DINAMIC garant de la méthodologie et du respect des engagements de toutes les parties, animant le déroulement des actions et inscrivant l'entreprise dans une dynamique de compétitivité.

En adhérant au programme DINAMIC Entreprises, l'entreprise consolide les fondamentaux de son développement actuel et pose les bases de ses futurs développements en formalisant ses plans d'actions et en pilotant leur déploiement.

L'ambition de chaque entreprise adhérente peut être aussi variée que les plans d'actions qui en découlent : développer son chiffre d'affaires sur ses marchés actuels, diversifier son activité, accroître sa rentabilité, réduire les non-qualités ou augmenter son taux de service, moderniser l'approche de ses flux, imaginer et mettre en oeuvre une politique d'innovation...

Le coût global du programme est de 18.600 euros H.T.par entreprise mais le coût réel de ce dispositif pour l'entreprise est de l'ordre de 5500 H.T.

L'entreprise, en adhérant au dispositif, s'engage aussi à mobiliser en interne les ressources humaines nécessaires, notamment le dirigeant qui désigne un pilote, éventuellement un co-pilote et un porteur d'action pour chaque action du plan défini.

Pour tout complément d'information et demande d'inscription :

Contact CCI Nantes St Nazaire

Didier VIROT

Chef de Projet Dinamic entreprises

Tel 02 40 44 60 86

Mail : d.virot@nantes.cci.fr

<http://www.dinamic-entreprises.fr>

